

# Près de 14 milliards d'ouguiya pour la réalisation du tronçon Rosso-Lexaiba de la route Rosso-Boghé

## • Contribuer au désenclavement et à la mise en valeur de la rive droite du fleuve

Une convention pour le financement de la construction de la route Rosso-Boghé d'un montant de quarante cinq millions (45.000.000) d'euros soit l'équivalent de treize milliards neuf cents millions (13.900.000.000) d'ouguiya a été signée lundi à Nouakchott par M. Abdellah Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya, ministre des Affaires Economiques et du Développement et Mme. Dominique Pavard, ambassadeur, chef de délégation de l'Union Européenne en présence de M. Bâ Bocar Soulé, ministre de l'Équipement et des Transports.

Ce financement accordé sous forme de subvention non remboursable est destiné à la réalisation

de son développement grâce notamment à une programmation plus cohérente, permettant, entre autres, de renforcer la complémentarité entre les différents modes de transport. Ce plan donne la priorité aux infrastructures routières et la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a confirmé cette option.

La construction de cette Route a pour objectif spécifique de contribuer au désenclavement et à la mise en valeur de la rive droite du Fleuve.

Les travaux prévus permettront la réalisation d'une route bitumée d'une largeur de 6 mètres et d'une longueur de 196 km entre Rosso et Boghé y compris 3,5 km à l'intérieur de la ville de Boghé, plus trois bretelles d'une longueur totale de 15,5 km pour desservir Tékane, Lexaiba et Dar El Barka. La longueur totale à bitumer est de 211,5 km.

**Mesdames, Messieurs,**

Le projet de la Route Rosso-Boghé a été divisé en deux lots: - un premier lot comprenant le tronçon Rosso-Lexaiba plus la desserte de Tékane pour une longueur totale de 110 km est financé par l'Union Européenne par une subvention non remboursable d'un montant de 45 millions d'euros objet de la présente convention.

- un deuxième lot comprenant le tronçon M'Bignick-Boghé plus la bretelle de Dar El Barka et 3,5 km de voirie à Boghé ainsi que certaines infrastructures socio-économiques le long de la Route. Ce lot dont le marché a déjà été notifié à l'entreprise adjudicataire est financé conjointement par le Fonds Africain de développement, le Fonds Spécial du Nigeria, le Fonds de l'OPEP et la Mauritanie pour un coût total de 20,07 millions d'unités de comptes de la Banque Africaine de Développement.

Cette route fait partie d'un ensemble d'axes prioritaires que notre pays et l'Union Européenne ont décidé de réaliser en commun en leur consacrant des ressources programmables aux titres des 8ème et 9ème FED tout en sécurisant, par ailleurs, le financement à moyen et long termes de l'entretien du réseau routier sur les fonds de remboursement du Sysmin II.

**Mesdames, Messieurs,**

Le projet susmentionné s'inscrit pleinement dans la stratégie de lutte contre la Pauvreté qui, conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, fait du développement des infrastructures de

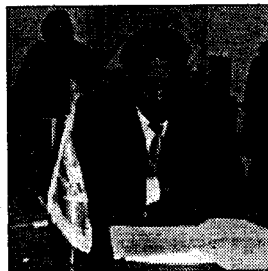
base un objectif fondamental à atteindre afin d'intensifier les échanges, de réduire les coûts de production et de renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

Le Gouvernement, sous la conduite du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, veille avec une attention vigilante à la mise en œuvre des divers volets de cette stratégie notamment ceux ayant trait au développement des liaisons interurbaines et au développement du transport des personnes et des biens en toute sécurité et au moindre coût. Avant de conclure cette allocution, je voudrais encore une fois, exprimer nos remerciements et notre profonde gratitude pour l'aide généreuse que la Commission Européenne n'a cessé d'apporter à notre pays dans tous les domaines particulièrement en matière de développement du réseau routier et de sa préservation.

Je vous remercie.

Pour sa part, M. Bâ Bocar Soulé ministre de l'Équipement et des Transports a prononcé l'allocution qui suit :

«C'est pour moi un honneur et un



Le ministre de l'Équipement et des Transports

plaisir d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie de signature de la convention de financement des travaux de construction du tronçon Rosso - Lexaiba (lot I) de la route Rosso-Boghé.

Comme vous le savez, notre pays accorde une priorité absolue à la construction de la route Rosso-Boghé en raison de l'importance des programmes de développement engagés dans la zone d'influence de ce projet notamment le PDIAM, le développement de Garak et de Sokam, l'aménagement hydro-agricole du Brakna Ouest, l'électrification de la rive droite et les aménagements hydro-agricoles privés. En effet, il est démontré que les résultats attendus de ces projets dépendent en grande partie de la construction de la route Rosso-Boghé.

**Monsieur le Ministre, Excellence Madame le chef de Délégation**

**Excellences Messieurs les ambassadeurs de l'Union Européenne**

**Mesdames, Messieurs,**

La Mauritanie, après l'assainissement du cadre macro-économique et la restauration des grands équilibres, s'est résolument engagée, plus que par le passé, à mettre en œuvre une politique de développement des infrastructures de base comme l'électricité, les télécommunications, l'eau, mais surtout des infrastructures de transports et en particulier les routes, pour assurer la desserte des zones de production et le désenclavement des régions isolées.

En effet, l'immensité du territoire, la faible densité de la population et la répartition spatiale du pays en pôles économiques régionaux séparés par des distances importantes constituent déjà des contraintes pouvant handicaper dans une large mesure la mise en œuvre des politiques de développement et surtout de lutte contre la pauvreté.

En raison des difficultés et des défis majeurs que voilà, les pouvoirs publics mauritaniens, conformément aux orientations éclairées de Monsieur le Président de la République, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, ont engagé d'importants efforts de préservation, d'extension et de modernisation des infrastructures nationales de transport pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens, l'échange, la solidarité et le partage entre nos différentes villes et wilaya. Comme vous l'aurez remarqué, le développement économique et social suppose le développement culturel de l'homme et repose sur l'acquisition du savoir, la maîtrise technologique et la diffusion du savoir-faire. D'où la politique culturelle engagée avec acharnement et détermination par notre pays pour mettre en cohérence «culture et développements».

C'est en exécution de cette politique de lutte contre l'ignorance que les travaux à réaliser comportent un volet IEC de protection de l'Environnement, d'éducation sanitaire et civique pour une meilleure gestion, par les populations, de leurs infrastructures.

La justesse de cette politique et la pertinence des objectifs visés, nous ont valu, de manière constante et déterminée, le soutien de nos partenaires au développement, et en particulier, celui de l'Union Européenne que nous tenons ici à remercier pour son appui à nos efforts.

Les programmes indicatifs natio-

naux précédents illustrent l'importance de l'aide de l'Union Européenne pour permettre à notre pays de se doter d'infrastructures de transport appropriées tant pour répondre aux attentes et expressions des citoyens et promoteurs économiques, que pour davantage permettre à la Mauritanie de jouer son rôle de terre de rencontre et d'échange entre le Maghreb arabe et l'Afrique au Sud du Sahara auxquels elle appartient tout à la fois.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des recommandations du plan National des Transports et du Cadre des Dépenses à moyen terme du secteur des infrastructures de transports qui définissent les stratégies et les investissements nécessaires à impulser et soutenir le développement économique et social de notre pays. Le plan de transport et le cadre des dépenses ont été largement approuvés par l'ensemble de nos



Mme Dominique Pavard, ambassadeur - Chef de Délégation de la CE

partenaires au développement. **Monsieur le ministre, Excellence Madame le chef de Délégation**

**Excellences Messieurs les Ambassadeurs de l'Union Européenne**

**Mesdames, Messieurs,**

Les infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires construites ces dernières années n'auraient pu être réalisées sans la stabilité et la quiétude qui règnent dans notre pays en raison de la pertinence des politiques menées sous l'égide du Président de la République Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya: Instruire le citoyen, construire une Nation fraternelle solidaire, résolument tournée vers l'avenir qui œuvre pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie de toutes ses wilaya et composantes. C'est pour cette raison et dans ce cadre que le Gouvernement du Premier ministre Maître Sghair Ould M'Bareck n'épargne aucun effort pour que les conclusions du plan de Transports soient régulièrement actualisées afin de

Suite en page 6



Le ministre des Affaires Economiques et du Développement

tion du premier lot de la route Rosso-Boghé comprenant le tronçon Rosso-Lexaiba en passant par M'Bignick plus la desserte de Teikane pour une longueur de 110 km.

La réalisation de ce tronçon vient compléter le tronçon M'Bignick-Boghé dont les travaux ont commencé grâce à un financement de la Banque Africaine de Développement et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International.

Prenant la parole au cours de la cérémonie de signature de la convention, le ministre des Affaires Economiques et du Développement a prononcé le discours suivant :

«Je voudrais saisir l'occasion, qui m'est offerte par la présente cérémonie de signature d'une convention de financement relative à la réalisation des travaux du tronçon Rosso-Lexaiba de la route Rosso-Boghé, afin d'exprimer notre satisfaction quant à la qualité des relations de coopération existant entre notre pays et l'Union Européenne.

La réalisation de la Route Rosso-Boghé entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan national des transports adopté par le Gouvernement en 1998 pour la période 1998-2007 qui vise d'une part à rationaliser la gestion du secteur et d'autre part à

# Près de 14 milliards d'ouguiya pour la réalisation du tronçon Rosso-Lexeiba de la route Rosso-Boghé

• *Contribuer au désenclavement et à la mise en valeur de la rive droite du fleuve*

Suite de la page 4

mieux réorganiser les interventions de nos partenaires au développement afin d'atteindre les objectifs visés à l'horizon 2007.

Je vous remercie».

De son côté, Mme. Dominique Pavard ambassadeur - Chef de Délégation de la Commission Européenne en Mauritanie s'est exprimée en ces termes :

«C'est pour moi un plaisir évident de pouvoir aujourd'hui participer à la signature de la convention de financement des travaux de construction de la route Rosso-Lexeiba.

Ce projet s'élève à 45 millions d'Euros, soit près de 14 milliards d'ouguiya, sous forme de subvention sur le Programme Indicatif National du 9ème FED de la Mauritanie.

Ce projet illustre l'engagement concret de la Commission européenne à soutenir les actions de l'Etat mauritanien en matière de transports, engagement qui se poursuivra dans les années à venir.

Conscient de l'entrave au développement de l'économie que constitue l'insuffisance d'infrastructures et des moyens de communication dans un pays qui couvre une superficie de plus de 1 million de km<sup>2</sup>, le gouvernement mauritanien a adopté en 1998 un plan de transports visant, d'une part, à rationaliser la gestion du secteur et d'autre part, à assurer son développement grâce à une programmation cohérente intégrant les différents modes de transport.

En raison de l'expérience de la Communauté européenne dans ce domaine, la Mauritanie et la Commission européenne ont convenu que le secteur des transports serait le premier secteur de concentration pour le 9ème FED et qu'à ce titre il bénéficierait d'environ 88 millions d'euros pour la période 2002-2007, plus les infrastructures portuaires.

L'appui de la CE inscrit au PIN 9ème FED doit accompagner le plan de transport dans ses trois composantes:

- Programmes d'investissement et d'entretien des infrastructures,
- Réforme institutionnelle des services publics,
- Développement opérationnel des organisations professionnelles.

Ainsi, le projet qui voit le jour aujourd'hui vise le financement des travaux de construction de la

route Rosso-Lexeiba, d'une longueur de 110 km y compris les dessertes des localités de Tékane (0,5 km) et de Lexeiba (8 km). Cette route représente le premier tronçon de la route Rosso-Boghé, d'un total de 211,5 km, pour laquelle les études économiques, techniques, sociales et environnementales avaient été réalisées entre 2000 et 2002 dans le cadre du programme de coopération Mauritanie-CE au titre du 8ème FED.

Ce projet s'inscrit dans une politique active de désenclavement des régions à potentialités économiques confirmées, dont la rive droite du fleuve Sénégal. L'objectif spécifique du projet est de contribuer au désenclavement et à la mise en valeur de leur important potentiel agricole. La durée des travaux est estimée à 30 mois.

Au regard de l'appui fourni par la CE au secteur des transports, le Gouvernement mauritanien s'est engagé à prendre des mesures d'accompagnement, qui consisteront principalement à:

- poursuivre la réforme de l'ENER conformément aux recommandations de l'audit intervenu en décembre 2000, et mettre en œuvre le BGR;
- améliorer l'organisation du secteur en définissant des normes et des procédures;
- rendre la profession plus efficace en favorisant la concurrence dans le transport routier.

**Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,**

Avec vous, nous sommes pleinement engagés pour améliorer la qualité du transport en Mauritanie. Ces efforts portent déjà leurs fruits et les populations mauritaniennes peuvent en mesurer quotidiennement les bienfaits.

Je vous remercie».

La cérémonie de signature a aussi été marquée par un exposé détaillé présenté par M. Cheikh Ould Sid'Ahmed, directeur des travaux publics au ministère de l'Équipement et des Transports sur l'historique et le développement du secteur des transports depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui.

Notons enfin que la réalisation de cette route profitera à plus de 100 mille personnes répartie sur 67 collectivités en plus des principales villes du Trarza et du Brakna.